

Réunion du CA SCF, le mercredi 4 Janvier 2017 à 19h

Conseil d'Administration

Présents : Patrice Cadot, François Lagarde, Thierry Mercier, Michel Mikloweit, Agostinho Vaz Nunes.

Excusés : Pascal Morin, Christian Garnier, Pascal Granger.

Absents : Pierre Meindre, Jean-Pierre Santiano.

Conseil des sages

Présents : Daniel Delage, Olivier Cahen, Gérard Cardon, Antoine Jacquemoud, Pierre Parreaux.

Ordre du jour

- Déductibilité fiscale des cotisations (cf. 2 documents joints)
- Préparation AGE et AGO
- Communication
- Divers

Déductibilité fiscale des cotisations

Le trésorier rappelle certains refus par des administrations fiscales locales de notre reçu en 2016. Afin de lever toute ambiguïté et éviter une révision générale de la déductibilité, une demande d'un rescrit fiscal a été déposé afin d'avoir la garantie que le SCF pouvait continuer d'être reconnu association d'intérêt général. Il est apparu que nous devions apporter certaines corrections pour nous prévaloir de cette reconnaissance.

- 1) Le choix d'une comptabilité avec un régime de TVA ne semble pas compatible avec les remarques de l'administration. Pierre PARREAU précise que ce choix peut être modifié tous les 2 ans.
Olivier COHEN souhaiterait que la comptabilité soit reprise par le trésorier et résilier le contrat de service avec le cabinet comptable.
Cette option n'obtient pas l'assentiment du CA mais une volonté pour le choix d'une comptabilité simplifiée avec le maintien du plan comptable se dégage.
2 propositions sont mises au vote :
 - a) création de 2 sections comptables dont une commerciale : 0 vote sur 5
 - b) passage à une seule section de comptabilité simplifiée : 5 votes sur 5

Thierry Mercier propose de remettre en concurrence le cabinet comptable lors du prochain CA, le passage en comptabilité simplifiée devrait être une bonne occasion pour réétudier la tarification.

- 2) La lettre doit devenir un document gratuit et accessible à tous

- 3) Article 13 des statuts (objet la dissolution de l'association)

Le texte suivant est proposé pour répondre à la demande de précision sur les dispositions prévues aux statuts concernant l'utilisation de l'actif net :

En cas de dissolution, l'AGE désigne un ou plusieurs commissaires, chargés de la liquidation des biens de l'association, conformément à la loi. Le boni de liquidation est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901. Il est attribué par l'AGE à une ou plusieurs organismes aux buts proches de

ceux du SCF, ces organismes pouvant être une ou plusieurs associations, un groupement d'intérêt public, une collectivité territoriale, un établissement public ou à un établissement reconnu d'utilité publique.

Préparation AGE et AGO

- Calendrier des opérations

02/01/2017 (au plus tôt) réservation de salle maison des associations du 14°

27/01/2017, communication à P. Meindre de convocation à l'AG pour la Lettre y compris candidat CA

19/01/2017– réunion bureau du CA

01/02/2017, Mail d'information

17/02/2017, date limite de réception de candidature au CA

22/02/2017 : CA avec budget + Projet modification statuts et documents à envoyer –budgétisation de nouveaux projecteurs : 1 projecteur actuellement au club doit servir à des présentations à des scolaires dans L'Est, en budgéter un de plus pour la section Aquitaine, et prévoir la possibilité d'un supplémentaire pour d'autre manifestations en province.

01/03/2017 : Mise sous pli

17/03/2017 : date limite d'envoi des votes par correspondance (adresse retour ?)

22/03/2017 : AGE et AGO

- Documents à établir

Convocation – Lettre

Appel candidature au CA

Convocation (dans l'envoi documents)

Bulletins de vote, Pouvoirs, enveloppes

Ordre du jour AGO+AGE

Rapport moral + activité

Rapport financier + budget 2017

Election des membres au Conseil d'administration

Bulletins de vote, Pouvoirs, enveloppes

Communication

- 1000° numéro du bulletin : réalisation, diffusion, manifestation(s) associée(s) :

devis pour 500 exemplaires de 96 pages + couverture bristol → 2500€ en impression numérique mais la reprographie pourrait être moins cher ?

Diffusion : Présidents UR, Ecole Louis Lumière, BRY, revues de photo, ...

- Points sur les opérations diverses de communication : revues, relance des contacts de Montier, propositions divers.

Revues sans écho.

Questionnaire Montier en Der sur 21 réponses qui souhaitaient faire de la stéréo seul un échange à eu lieu sans suite

35 personnes sont intéressées pour revoir des manifestations.

- Diffusion de la Lettre du stéréoclub : une hypothèse d'abonnement payant à la Lettre papier pour adhérents et/ou non adhérents a été émise ainsi que la diffusion gratuite à des prospects. Cette démarche nécessite de définir les quantités à imprimer

Divers

- Relation avec UR 16 : une formation-initiation à la 3D Discussion pourrait être proposée sur un gabarit 1 séance ou 1 samedi ou une séquence de 3 samedis.
- Manifestations du 1^{er} semestre, contenu, point sur les contacts correspondants : Chelles-Festival de l'image projetée – « Chelles Multiphot » (10 et 11/03) : Michel Mikloweit prendra contact avec Chelles pour un stand/animation, Foire de Chelles (19/03) : Michel Mikloweit réserve un stand de 8m, Vincennes Images Festival (20/05) – contact par Pascal Morin, Bièvres (03-04/06)
- Numérisation – scanner - programmer une séance d'initiation
- Convention BRY : suite à la rencontre du nouveau conservateur des archives M. Vincent Roblin, François Lagarde a indiqué sa difficulté à trouver des actions conjointes avec le Musée. V.Roblin a demandé la modification de l'article 8 de notre convention sur les frais qu'engagerait le transfert de nos archives et matériels en cas d'annulation de notre accord avec la mairie.

Evolution nombre de membres

Edito lettre janvier 1974 : le cap des 500 adhérents est dépassé

AG du 27 mars 2013

312 personnes à jour de cotisation ont été convoquées.

Rapport financier : « nous étions 412 adhérents pour l'exercice 2009-2010 et 385 pour l'exercice 2010-2011. Malgré un appel de cotisation en octobre 2012 et une relance effectuée par Pascal Morin fin janvier 2013, nous sommes 310 adhérents au 31 décembre 2012. Nous avons perdu 75 adhérents. »

Au 31/12/2016 : 244 (Annuaire au 22/12/2016 : 246 – 2 cotisants décédés)

Evolution sur 4 ans :

Au 31/12/2012 : 310

Diminution : 70

Nouveaux 2013-2016 : 48 (par comparaison d'annuaires)

Départs 2013-2016 : 112

Permanents : 198